



UTILISATION DURABLE DES ESPÈCES SAUVAGES

Principaux messages de l'évaluation Ipbes

Pêche, cueillette, observation : nombreuses sont les pratiques humaines à travers le monde en lien direct avec les espèces sauvages de plantes, d'animaux, de champignons et d'algues. Pour tendre vers des pratiques plus durables, 85 experts issus des sciences naturelles, humaines et sociales et 200 auteurs collaborateurs ont travaillé conjointement pendant 4 ans. En s'appuyant sur plus de 6 200 sources provenant de la littérature scientifique et des savoirs autochtones et locaux, les auteurs proposent une analyse et des outils et identifient cinq catégories d'utilisation des espèces sauvages : la pêche, la cueillette, l'exploitation forestière, le prélèvement d'animaux terrestres et les pratiques non extractives.

Le résumé pour décideurs issu de ce rapport a été adopté en juillet 2022 à l'occasion de la 9^e plénière de l'Ipbes par 139 États membres. La FRB propose ici les principaux messages clés à retenir et une analyse critique de ce travail sans précédent.





Utilisation durable et espèces sauvages : de quoi parle-t-on ?

L'utilisation durable est définie par la Convention sur la diversité biologique comme « l'utilisation des éléments constitutifs de la diversité biologique d'une manière et à un rythme qui n'entraîne pas leur appauvrissement à long terme, maintenant ainsi la possibilité de répondre aux besoins et aux aspirations des générations présentes et futures ». Il s'agit d'un processus dynamique dans la mesure où les espèces sauvages, les écosystèmes qui les abritent et les systèmes sociaux au sein desquels ces utilisations ont lieu sont en perpétuelle évolution dans le temps et dans l'espace.

Les espèces sauvages désignent les populations de toutes les espèces qui n'ont pas été domestiquées par une sélection sur plusieurs générations pour des caractéristiques particulières et qui peuvent survivre indépendamment de l'intervention humaine.

UTILISATIONS DES ESPÈCES SAUVAGES ET PRATIQUES ASSOCIÉES

L'évaluation de l'Ipbes porte sur **quatre groupes principaux d'espèces sauvages** habitant différents types de biomes, d'écotones ou d'écosystèmes, **quatre pratiques extractives**, **une pratique non extractive** et **neuf types d'utilisation** (cf. figure 1).

Environ 50 000 espèces sauvages sont concernées par ces pratiques. Près de 20 % d'entre elles le sont pour l'alimentation humaine. Partout sur la planète, elles sont aussi utilisées pour l'alimentation animale, la médecine, les loisirs, l'apprentissage, la décoration, comme matériaux ou énergie, dans le cadre de cérémonies, comme source d'inspiration ou à travers de nombreuses autres contributions, vitales au bien-être humain.

L'utilisation durable des espèces sauvages est aussi au cœur de l'identité et de l'existence de nombreuses communautés locales et populations autochtones. Elles gèrent pêche, cueillette, prélèvements d'animaux terrestres et autres utilisations d'espèces sauvages sur plus de 38 millions de km² de terres, soit environ 40 % des zones terrestres conservées, dans 87 pays.

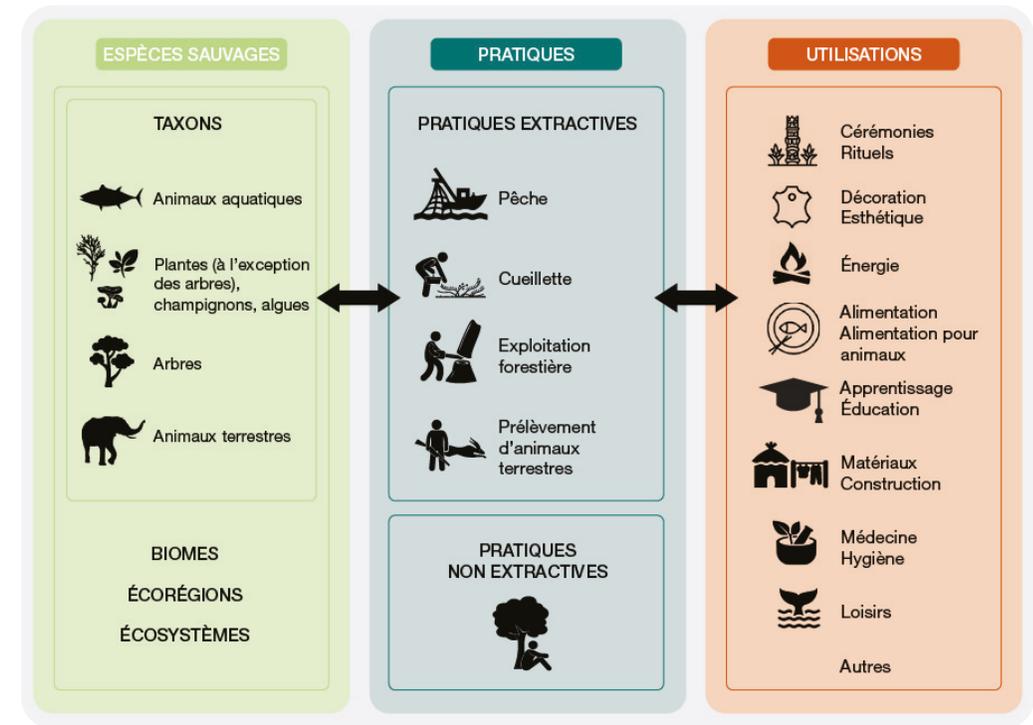


Figure 1 : Structure organisationnelle de l'évaluation Ipbes sur l'utilisation durable.
(Source : Ipbes, 2022)



Quelques chiffres clés

7 500 espèces sauvages de poissons et d'invertébrés aquatiques sont utilisées. Avec des récoltes annuelles estimées à **90 millions de tonnes**, la pêche constitue une source majeure d'aliments.

31 100 espèces sauvages de plantes et 1 500 de champignons sont récoltés. Le commerce des plantes, algues et champignons sauvages représente une industrie d'un **milliard de dollars**. Il fournit de la nourriture et est source de revenus pour environ **1 personne sur 5** dans le monde, en particulier des femmes, enfants et personnes en situation de vulnérabilité.

7 400 espèces sauvages d'arbres sont exploitées. L'exploitation forestière est une source importante de subsistance et de revenus

pour des millions de personnes dans le monde : les espèces d'arbres sauvages représentent **deux tiers du bois industriel mondial** et **2,4 milliards de personnes** (1 personne sur 3) dépendent du bois de chauffage pour cuisiner.

7 500 espèces sauvages d'amphibiens, reptiles, oiseaux et mammifères et 1 700 d'invertébrés terrestres sont utilisées en particulier pour contribuer à la sécurité alimentaire dans les pays en voie de développement.

Le tourisme basé sur la nature facilite la connexion à la nature et permet de générer du revenu pour les communautés locales. Cette activité aurait généré **120 milliards de dollars** et soutenu **21,8 millions d'emplois** en 2018.

UN ACCROISSEMENT DE L'UTILISATION DES ESPÈCES SAUVAGES CES DERNIÈRES DÉCENNIES

Dans la plupart des cas, l'utilisation des espèces sauvages a augmenté mais sa durabilité est variable en fonction des pratiques et des contextes (cf. figure 2).

Pratique	Catégorie d'utilisation	Tendances mondiales sur 20 ans		Observations	Section du chapitre
		utilisation	utilisation durable		
PÊCHE	Alimentation Alimentation pour animaux	↓	↑	Correspond à une pêche industrielle réglementée, beaucoup de données	3.3.1.2
		↗	↕	Correspond à une pêche industrielle peu réglementée, données limitées	3.3.1.2
		↕	↕	Corresponds to small-scale fisheries, based on a range of sources	3.3.1.5.1
	Médecine Hygiène	↑	↕	D'après l'état des stocks et le poids total des produits	3.3.1.4.2
	Loisirs	↑	⊘	Données limitées	3.3.1.5.3
CUEILLETTE	Alimentation Alimentation pour animaux	↗	↗	Données issues de différentes sources	3.3.2.3.4
	Médecine Hygiène	↑	↕	D'après l'évolution des populations, les catégories menacées et l'inscription aux annexes de la CITES	3.3.2.3.5
	Décoration Esthétique	↗	↗	D'après les catégories menacées et l'inscription aux annexes de la CITES	3.3.2.3.2
EXPLOITATION FORESTIÈRE	Matériaux Construction	↑	↕	D'après le total des prélèvements légaux de bois	3.3.4.4.3
	Énergie	↑	↕	Données issues de différentes sources	3.3.4.4.2
PRÉLEVEMENT D'ANIMAUX TERRESTRES	Loisirs (chasse)	↕	↗	D'après l'évolution des populations, les catégories menacées et l'inscription aux annexes de la CITES	3.3.3.2.4
	Alimentation Alimentation pour animaux	↕	↓	D'après la hausse de la demande de viande de gibier sur les marchés et l'évolution des populations	3.3.3.3.3
PRATIQUES NON EXTRACTIVES	Loisirs	↑	↕	D'après le niveau de revenus générés par le tourisme	3.3.5.2.4
	Cérémonies Rituels	↕	⊘	Données limitées	3.3.5.2.1
	Médecine Hygiène	↕	⊘	Données limitées	3.3.5.2.3

■ BIEN ÉTABLI

■ ÉTABLI MAIS INCOMPLÉT

■ CONTROVERSÉ

NON CONCLUANT

↑ EN FORTE OU LÉGÈRE AUGMENTATION

↓ EN FORTE OU LÉGÈRE BAISSÉ

↔ STABLE

↕ GRANDE VARIABILITÉ DES TENDANCES

Figure 2 : Tendances mondiales de l'utilisation et de l'exploitation durable des espèces sauvages de 2000 à aujourd'hui.

(Source : Ipbes, 2022)

EN BREF

- Environ 34 % des stocks de poissons sauvages marins sont surexploités et 66 % sont exploités dans des limites biologiquement durables. Cette situation globale présente toutefois de fortes hétérogénéités. Malgré quelques progrès, les prises accidentelles d'espèces marines menacées et/ou protégées (poissons, tortues de mer, oiseaux marins, requins, raies et mammifères marins) occasionnées par cette pratique sont problématiques.
- Dans les pays ou régions qui mettent en œuvre une gestion rigoureuse de la pêche, les stocks sont de plus en plus abondants et tendent à dépasser les niveaux visés.
- Le commerce de plantes sauvages, d'algues et de champignons pour l'alimentation, la médecine, l'hygiène, l'énergie et l'ornementation est en augmentation. La cueillette non durable est l'une des principales menaces pour plusieurs groupes de plantes, notamment les cactus, les cycades et les orchidées.
- La survie d'environ 12 % des espèces d'arbres sauvages est menacée par l'exploitation forestière non durable.

L'exploitation forestière à des fins énergétiques est répandue dans le monde entier, mais c'est dans les pays en développement que la dépendance à l'égard du bois pour le chauffage et la cuisine est la plus forte. Les pratiques d'exploitation forestière destructrices et l'exploitation forestière illégale menacent l'utilisation durable des forêts naturelles.

- À l'échelle mondiale, les populations de nombreux animaux terrestres sont en déclin en raison d'une utilisation non durable. La chasse non durable a été identifiée comme une menace pour 1 341 espèces de mammifères sauvages. Les plus gros mammifères sauvages sont les espèces les plus ciblées pour la chasse de subsistance et génèrent des bénéfices économiques pour les populations locales.
- Le tourisme basé sur la nature est une pratique non extractive importante et considéré comme une utilisation récréative des espèces sauvages. La demande de médias (documentaires, etc.) et d'observation *in situ* (tourisme d'observation de la faune et de la flore sauvages, etc.) liée aux espèces sauvages est en augmentation jusqu'à la pandémie de 2020.



Parlons d'indicateurs

Il existe des indicateurs de durabilité largement acceptés pour la pêche et l'exploitation forestière mais les cadres d'indicateurs mondiaux et régionaux pour la cueillette, les pratiques non extractives et l'exploitation des animaux terrestres font défaut. Pour toutes les pratiques et dans les ensembles d'indicateurs mondiaux et régionaux, il existe peu d'indicateurs sociaux de l'utilisation durable.

DE L'IMPACT DES FACTEURS ENVIRONNEMENTAUX ET SOCIAUX POUR LA DURABILITÉ

Plusieurs facteurs environnementaux et sociaux renforcent ou compromettent la durabilité de l'utilisation :

- Les **facteurs environnementaux** tels que le changement climatique, la pollution et la présence d'espèces exotiques envahissantes ont un impact sur l'abondance et la distribution des espèces sauvages.
- Le **commerce mondial** des espèces sauvages s'est considérablement développé depuis les années 1970. En l'absence d'une réglementation efficace tout au long des chaînes d'approvisionnement (du local au niveau mondial), cette pratique accroît généralement les pressions sur les espèces sauvages, conduisant à une utilisation non durable voire à l'effondrement des populations sauvages (commerce d'ailerons de requin, etc.).
- Le **prélèvement** et le **commerce illégal** d'espèces sauvages, dont les volumes et valeurs les plus importants concernent

le bois et les espèces aquatiques, sont les plus importants de l'ensemble du commerce illégal, avec des valeurs annuelles estimées à 199 milliards de dollars.

- Le manque d'attention portée à l'**égalité des sexes** et à la **répartition équitable des coûts et des avantages** compromet la durabilité de l'utilisation. Ainsi, les femmes supportant davantage de coût reçoivent moins de bénéfices de l'utilisation. De nombreuses institutions et politiques régissant l'utilisation des espèces sauvages ne tiennent pas compte du genre, ce qui a pour conséquence d'exclure les femmes des processus de prise de décision. Souvent, ces inégalités résultent de disparités dans la sécurité du régime foncier et de l'accès à la terre.
- Une **gouvernance**, des **institutions**, une **éducation** et une **sensibilisation du public** efficaces peuvent promouvoir une utilisation durable des espèces sauvages et atténuer les impacts négatifs.



Les conditions nécessaires pour une utilisation durable des espèces sauvages

Sept éléments clés sont présentés comme leviers de changement :

1. Des politiques inclusives et participatives, soutenant la justice, les droits et l'équité et assurant une distribution juste et équitable des coûts et des bénéfices.
2. Des politiques adaptées aux contextes sociaux et écologiques locaux.
3. Des politiques qui reconnaissent et soutiennent des formes multiples de connaissances.
4. Des instruments et des outils politiques..
5. Une surveillance des espèces sauvages et des pratiques.
6. Des instruments politiques alignés aux niveaux international, national, régional et local, cohérents et conformes aux obligations internationales et tenant compte des règles et normes coutumières.
7. Des institutions robustes, y compris les institutions coutumières.

Pour faciliter l'implémentation de ces éléments clés, il est nécessaire de prendre en compte :

- l'intégration de systèmes de valeurs pluriels ;
- la répartition équitable des coûts et des avantages issus de l'utilisation durable des espèces sauvages ;
- la sécurité des droits fonciers et l'accès équitable aux terres, aux pêches et aux forêts, ainsi que la réduction de la pauvreté ;
- l'évolution des valeurs sociales, des normes culturelles et des préférences, ainsi que des institutions et des systèmes de gouvernance efficaces.

Le monde est dynamique et l'utilisation durable des espèces sauvages nécessite une négociation constante et une gestion adaptative, s'ajustant aux changements sociaux et écologiques, à l'évolution des connaissances. Une vision partagée de l'utilisation durable et un changement transformateur dans les relations entre les humains et la nature est nécessaire.



UTILISATION DURABLE DES ESPÈCES SAUVAGES ET OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'utilisation durable des espèces sauvages contribue à l'atteinte de nombreux objectifs de développement durable des Nations unies. Si les contributions de l'utilisation durable des espèces sauvages ont été identifiées pour l'objectif 14 (vie sous l'eau) et l'objectif 15 (vie sur terre), il existe un potentiel inexploité de contributions aux autres objectifs de développement durable (cf. figure 3).

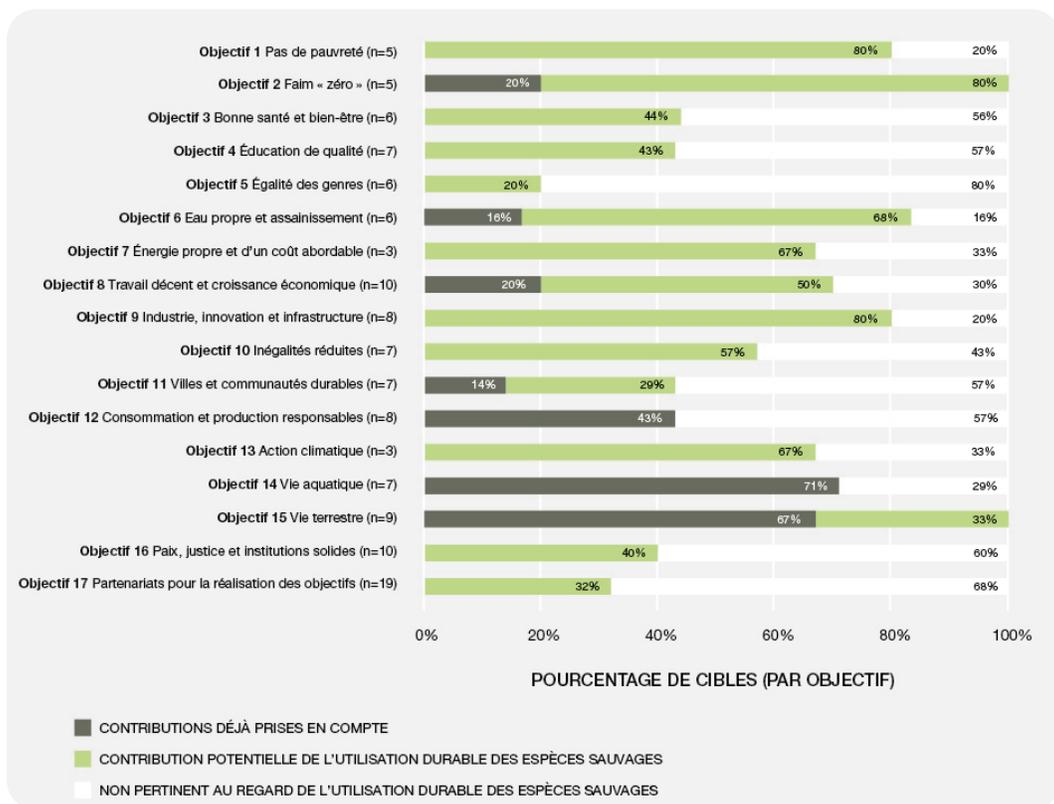


Figure 3 : L'utilisation durable des espèces sauvages peut contribuer à la réalisation de nombreux objectifs de développement durable.

(Source : Ipbes, 2022)

Summary for Policymakers of the Thematic Assessment Report on the Sustainable Use of Wild Species of the Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services. Fromentin, J.M., Emery, M.R., Donaldson, J., Danner, M.C., Hallosserie, A., Kieling, D., Balachander, G., Barron, E.S., Chaudhary, R.P., Gasalla, M., Halmy, M., Hicks, C., Park, M.S., Parlee, B., Rice, J., Ticktin, T., and Tittensor, D. (eds.). IPBES secretariat, Bonn, Germany. <https://doi.org/10.5281/zenodo.6425599>